



Communiqué intersyndical CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et SUD suite à la Commission Paritaire de la Branche Associative Sanitaire, Sociale, Médico-Sociale à but non lucratif du 3 septembre 2014

Le 3 septembre 2014 était convoquée une Commission Paritaire de Branche avec en point 3 à l'ordre du jour :

« *Négociation de l'accord relatif à la formation professionnelle :*

- *Calendrier et découpage thématique de la négociation*
- *Première partie accord (préambule et outils d'analyse des besoins et des compétences : observatoire, conseil en évolution professionnelle et entretien professionnel) »*

En abordant ce point, UNIFED a informé de la décision des fédérations d'employeurs de dénoncer l'ensemble des accords actuels relatifs à la Formation Professionnelle. Les organisations syndicales de salariés, après une suspension de séance, ont fait la déclaration suivante :

« Les organisations syndicales de salariés CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et SUD prennent acte de la décision d'UNIFED d'ouvrir la négociation relative à la Formation Professionnelle Continue en dénonçant l'ensemble des accords existants.

Pour les organisations syndicales de salariés, il est hors de question de négocier dans ce cadre. Cette position politique de l'UNIFED est inacceptable.

C'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales de salariés exige que l'UNIFED retire sa décision de dénonciation en l'actant officiellement.

Paris, le 3 septembre 2014 »

L'UNIFED a maintenu sa décision de procéder dès le lendemain à la dénonciation de tous les accords de branche relatifs à la Formation Professionnelle Continue.

Face à cette position autoritaire et grave de conséquences, tant pour l'avenir de la Formation Professionnelle des salariés de la Branche que pour celui de l'OPCA-OPACIF UNIFAF et de ses salariés, l'ensemble des organisations syndicales de salariés dénonce la méthode de l'UNIFED pour entamer cette négociation mettant une pression qui n'est pas justifiée et contraire au dialogue social.

Elles ont convenu de se retrouver dès le mercredi 10 septembre 2014 pour décider des suites à donner.

Paris, le 4 septembre 2014